

partis: libéral, conservateur, cécéliste ou créditiste. Tout de même on ne saurait nier qu'en dépit des progrès scientifiques dans d'autres domaines, le cultivateur partout au Canada n'est pas sous certains aspects aussi bien partagé qu'il y a, mettons, 20 ans.

Les techniques de production, de manutention et de vente des produits agricoles ont radicalement changé au cours des 15 ou 20 dernières années et nous, à titre de membres d'un organisme législatif du Canada, devons reconnaître ce fait. Je peux parler en connaissance de cause des conditions qui existent dans ma propre province du Manitoba, de même que dans les provinces de Saskatchewan et d'Alberta, car ces trois provinces sont aux prises à peu près avec les mêmes difficultés; la situation est différente, cependant, en Colombie-Britannique, en Ontario, dans le Québec et les provinces Maritimes.

D'une façon générale, si de nos jours quelqu'un assiste à un caucus du parti libéral, du parti conservateur, de la C.C.F. ou de tout autre parti d'envergure nationale, il constate que la première question qui se pose a trait aux cultivateurs et aux collectivités agricoles réparties dans les différentes régions du Canada.

C'est un des problèmes auxquels le nouveau Gouvernement doit faire face. On ne peut y apporter de solution rapide; cela prendra peut-être un an, même dix ans; il se peut aussi qu'on ne trouve aucune solution à ce problème. Mais s'il existe une solution, ou la possibilité d'en trouver une, nous devons la chercher. Aucun organisme n'est plus apte à la trouver que le Sénat du Canada, car nous n'avons rien à y gagner du point de vue politique, d'une façon ou d'une autre.

Les pêcheurs, les mineurs, les bûcherons et les ouvriers en général font face à une situation semblable, quoique moins aiguë peut-être. Dans l'ensemble, tout le programme de la répartition des revenus dans notre pays doit être étudié en tenant compte de la situation des différents groupes de la collectivité.

Je ne prétends pas offrir au Sénat une solution à ce problème général, car je n'en ai pas. Mais je signale l'existence du problème et j'affirme que le Sénat est de taille à l'attaquer. Je ne dis pas que chaque sénateur est en mesure de se prononcer sur ce qui convient le mieux au cultivateur, au pêcheur, au bûcheron, au mineur ou à l'ouvrier de l'industrie. Mais j'affirme qu'à l'égard de chacun de ces genres d'activité, il se trouve dans cette salle des personnes, venant de toutes les parties du Canada, qui peuvent nous renseigner et nous aider à se former une opinion sur ce qui est dans le plus grand intérêt du pays tout entier.

J'espère donc qu'avant la fin de la présente législature,—ce qui peut arriver plus tôt qu'on ne croit, car notre Parlement est divisé,—nous aurons trouvé une solution partielle au problème dont je viens de parler.

Je passe à une autre question. A maintes reprises, à Winnipeg et parfois ici, on m'a demandé si l'on pouvait s'attendre à de prochaines élections générales. J'avoue candidement que je ne suis pas particulièrement renseigné là-dessus. Du point de vue politique, ni mes collègues ni moi n'y avons intérêt. Mais cette question m'intéresse en ceci qu'il faut au parti ministériel la majorité absolue à la Chambre des communes pour administrer le pays. On pourra m'accuser de chercher là une excuse pour motiver un appel au peuple. Telle n'est pas mon intention ni, je pense, la question à débattre aujourd'hui. Je me souviens qu'en 1921 et 1922, à l'Assemblée législative du Manitoba, le parti ministériel comptait 26 membres et que l'opposition, formée de divers partis, réunissait 29 députés. L'opposition était naturellement divisée; il y avait 12 députés d'un parti, huit ou neuf d'un autre et ainsi de suite, soit un total de 29 députés de quatre partis politiques. Mais vint un jour où le Gouvernement fut défait sur une question qui n'avait rien à voir à l'administration de la province. Le Gouvernement d'alors n'a jamais pu adopter une ligne de conduite stable ni prévoir pour trois, quatre ou cinq ans. Il était contraint de procéder mois par mois, et de ne présenter que les mesures nécessaires pour administrer la province durant les quelques mois à venir. Mais finalement, l'opposition a renversé le parti au pouvoir. On pensera peut-être qu'elle a eu tort, mais la nature humaine étant ce qu'elle est, c'est ce qui est arrivé.

Pour que le Gouvernement du Canada puisse élaborer un programme de mesures énergiques et prévoyantes, il va falloir que d'ici un an nous ayons des élections générales. Qu'en résultera-t-il? C'est le secret des dieux. Quoiqu'il en soit, j'espère que le parti actuellement au pouvoir recueillera une majorité très nette à la Chambre des communes parce qu'alors le Canada sera mieux en mesure de résoudre les problèmes qui l'attendent sûrement au cours des années à venir. Nous avons d'étroites relations avec les États-Unis et nous commerçons avec l'Europe et avec d'autres pays. C'est pourquoi, nous, Canadiens, avons besoin d'un gouvernement stable, en mesure de conclure des accords et des engagements à longs termes. Et cela ne saurait se réaliser que si le Gouvernement est sûr d'être appuyé par la majorité à la Chambre des communes.